



Association « Joies et Loisirs »
Complexe Sportif Rue Clovis Jacquiert
51520 Saint-Martin sur le Pré

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION JOIES ET LOISIRS 4 mars 2022

L'Assemblée Générale de l'Association de Gymnastique Volontaire de « Joies et Loisirs » s'est tenue le 4 mars 2022 dans la salle de réunion du Complexe Sportif de Saint-Martin sur le Pré

Membres présents du bureau :

MOTTET Christine :	Présidente
OLEN Martine :	Secrétaire
LOPPIN Françoise :	Trésorière

Bernadette BOUCHER - Claire JOHANN - Claudine NOAILLON — Annick PETITFILS - Mauricette PIAT - Jocelyne TITO

Excusée : Pascale PEREZ – Denise WEBER

Les animatrices présentes :

CHEDEVILLE Sofia - DUBOTS Michèle - CHENIN Martine - ROUBISCOUL Françoise - ROYER Sylvie

Excusées : ABBES Mohamed - DEUDON David - JAUMAIN Laetitia - VIGNERON Claudine

Adhérents présents ou représentés : 87 présents ou représentés sur 225 inscrits.

Les délibérations sont prises à main levée et sont adoptées à la majorité des voix des adhérents présents et représentés. Le quorum statuaire étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

La séance débute à 19 heures.

ALLOCUTION DE BIENVENUE :

La Présidente Christine MOTTET souhaite la bienvenue aux adhérents et les remercie de leur présence.

Elle accueille les personnalités présentes

Mme Sylvie ROYER Présidente du Comité Départemental EPGV.

Madame Jocelyne HERMANT représentant la Municipalité de SAINT MARTIN SUR LE PRE



Association « Joies et Loisirs »
Complexe Sportif Rue Clovis Jacquiert
51520 Saint-Martin sur le Pré

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION JOIES ET LOISIRS 4 mars 2022

Rappel de l'ordre du jour :

1. **Approbation du procès-verbal Assemblée Générale saison 2019/2020.**
2. **Rapport Moral**
3. **Rapport D'activité 2020/2021**
4. **Rapport Financier 2020/2021**
5. **Rapport du vérificateur aux comptes exercice 2020/2021**
6. **Renouvellement des membres du bureau et désignation de la présidence**
7. **Budget Prévisionnel 2021/2022**
8. **Projet saison 2021/2022**
9. **Licence et Cotisation 2022/2023**
10. **Questions diverses**

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale saison 2019/2020

Christine MOTTET, présidente, rappelle le contenu du procès-verbal de l'année précédente et indique que celui-ci est à disposition des adhérents.

Un exemplaire sur place, est également mis à la disposition des adhérents qui souhaitent de consulter.

Vote du procès-verbal : adopté à l'unanimité.



Association « Joies et Loisirs »
Complexe Sportif Rue Clovis Jacquiert
51520 Saint-Martin sur le Pré

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION JOIES ET LOISIRS 4 mars 2022

2. Rapport moral présenté par la Présidente Christine MOTTET

La saison 2020-2021 a été marquée par la pandémie de Covid, dès la rentrée nous savions que les risques d'interruption étaient grands et les contraintes sanitaires étaient déjà présentes.

Les inscriptions ont donc été beaucoup plus faibles 180 au lieu de 240.
Les personnes redoutaient les risques de contagion ou/et le risque de payer « pour rien ».
Cette plus faible participation était déjà synonyme de déficit probable.

Malheureusement nous avons dû interrompre les cours dès le mois de novembre pour reprendre progressivement au printemps d'abord en extérieur puis complètement. Je remercie tant les animateurs que les adhérents qui ont répondu présents malgré les conditions difficiles, permettant à l'association de continuer à vivre même dans des conditions dégradées. Les cours en extérieurs ont été bien fréquentés, les participants retrouvant là un dérivatif à la crise sanitaire et l'opportunité de passer un moment de détente entre ami(e)s.

Durant la période de confinement, contrairement à la saison précédente, nous avons « bénéficié » du chômage partiel ce qui a permis de limiter l'impact financier et de proposer aux adhérents une compensation financière pour les cours non effectués.

Cette compensation financière a été de 80% du montant de la cotisation hors licence correspondant aux cours non effectués. La date de reprise étant celle de l'animateur et non pas de l'adhérent. Pourquoi pas 100% ? Tout d'abord comme toute entreprise nous avons des frais fixes et ensuite le chômage partiel n'efface pas 100% du salaire, le remboursement n'est pas de 100%, de plus il reste à notre charge la prime d'ancienneté et l'indemnité de congés payés calculés sur un salaire normal. Après calcul 80% permettait de faire un bon compromis entre les attentes légitimes des adhérents et notre souci de ne pas creuser le déficit. Nous avons proposé le remboursement immédiat (ou le non-encaissement des chèques en attente), l'avoir et le don.

Le montant de la compensation s'élève à 6366 € : chèques rendus 728 €, remboursement 2389 €, avoirs 2366 €, dons 883 €.

Le nombre actuel d'adhérents 225 montre que nos efforts ont été compris et appréciés. Je vous en remercie.

Je remercie également les animateurs, les membres du Bureau pour leur implication, la Fédération EPGV via le Codep en particulier Nicolas Gousset pour l'aide apportée et la Mairie pour son soutien matériel et financier.

La saison 2021/2022 se présente bien, il faut maintenant jeter les bases des saisons suivantes.

Ce rapport est adopté à l'unanimité



Association « Joies et Loisirs »
Complexe Sportif Rue Clovis Jacquier
51520 Saint-Martin sur le Pré

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION JOIES ET LOISIRS 4 mars 2022

3. Rapport d'activités présenté par la secrétaire Martine OLEN

Avant de présenter le rapport d'activités de l'Association « Joies et Loisirs » il convient de rappeler que nous avons été en confinement de fin octobre 2020 à mars 2021 ce qui a entraîné la fermeture du complexe et donc l'annulation des cours et activités prévues pendant cette période.

Les séances ont repris courant mars mais en extérieur avec un maximum d'adhérents pour chaque cours.

➤ Rappel : Membres du Comité directeur :

Le Comité Directeur de l'Association « Joies et Loisirs » est composé de 11 membres :

Christine MOTTET - Martine OLEN - Jocelyne TITO - Françoise LOPPIN - Claudine NOAILLON - Annick PETITFILS - Mauricette PIAT - PEREZ Pascale - Bernadette BOUCHER- Claire JOHANN - Denise WEBER

Nous vous rappelons que nous aurions dû procéder au renouvellement des membres du bureau lors de l'assemblée de la saison dernière.

Mais n'ayant pu organiser un vote à bulletin secret, il a été décidé lors de l'assemblée générale 2019/2020 de prolonger le mandat du bureau et de repousser les élections à cette assemblée.

➤ Adhérents :

L'Association clôture la saison avec 185 adhérents qui ont fréquenté 19 cours (en diminution par rapport à la saison 2019/2020 qui comptait 244 adhérents, prévisible en raison de pandémie ce qui est un chiffre acceptable).

Nous allons tout d'abord présenter l'ensemble de nos adhérents :

Sur nos 185 adhérents, 167 sont de sexe féminin et 18 de sexe masculin.

La Répartition des adhérents par âge.

Moins de 18 ans	13	7%
18 à 30	4	2%
31 à 40	18	10%
41 à 50	25	14%
51 à 60	36	19%
61 à 70	47	25%
71 à 80	34	18%
Plus de 80	8	4%

La moyenne d'âge est de 56 ans.



Association « Joies et Loisirs »
 Complexe Sportif Rue Clovis Jacquiert
 51520 Saint-Martin sur le Pré

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION JOIES ET LOISIRS 4 mars 2022

L'association a offert un grand choix de cours (20) avec 9 animateurs ; 235 participants ont suivi ces cours soit une moyenne de 12 par cours.

Les cours les plus fréquentés ont été le Pilates le mardi, le stretching le jeudi (+ de 20 adhérents) le Fit Afro Danse le jeudi, la gym adulte actif et le stretching le mercredi, le renfo global le lundi (+ de 15) (voir répartition ci-après).

Le cours qui a reçu le moins adhérents est le cours Gym Santé le jeudi.

Cours	Jour	Nombre
Pilates	Mardi	26
Stretching	Jeudi	24
Fit Afro Danse	Jeudi	18
Gym adulte actif	Mercredi	18
Stretching	Mercredi	17
Renfo global	Lundi	16
Gym	Lundi	14
Qi-gong vendredi	Vendredi	14
Zumba	Mercredi	14
Gym vitalité seniors	Jeudi	13
Qi-gong mardi matin	Mardi	12
Gym sante	Mardi	8
Qi-gong mardi soir	Mardi	8
Cross Training	Mardi	7
Booster votre forme	Mardi	6
Gym Enfants 3-4	Samedi	6
Gym Enfants 5-6	Samedi	6
Body Zen	Mercredi	5
Gym Sante	Jeudi	3
COURIR SPORTSANTE	A VOIR	0

Une gestion qui implique de la part des dirigeants, et animateurs un véritable engagement, cependant toujours très investis.



Association « Joies et Loisirs »
 Complexe Sportif Rue Clovis Jacquiert
 51520 Saint-Martin sur le Pré

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION JOIES ET LOISIRS 4 mars 2022

Sur les 244 adhérents de Joies et Loisirs, certains suivent plusieurs cours :

1	133
2	45
3	5
4	2
Total général	185

Les adhérents viennent principalement de CHALONS EN CHAMPAGNE - ST MARTIN SUR LE PRE et des communes alentour.

Répartition géographique :

CHALONS EN CHAMPAGNE	86	46%
ST MARTIN SUR LE PRE	34	18%
ST MEMMIE	11	6%
JUVIGNY	9	5%
FAGNIERES	7	4%
RECY	6	3%
COURTISOLS	6	3%
COMPERTRIX	4	2%
MAIRY SUR MARNE	3	2%
ST ETIENNE AU TEMPLE	2	1%
ECURY SUR COOLE	2	1%
AIGNY	2	1%
TREPAIL	1	1%
ST GIBRIEN	1	1%
SARRY	1	1%
NUISEMENT SUR COOLE	1	1%
MONCETZ LONGEVAS	1	1%
LA VEUVE	1	1%
EUVY	1	1%
EPERNAY	1	1%
COOLUS	1	1%
CONTAUT	1	1%
CONDE SUR MARNE	1	1%
CHEPY	1	1%
CHENIERS	1	1%



Association « Joies et Loisirs »
Complexe Sportif Rue Clovis Jacquiert
51520 Saint-Martin sur le Pré

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION JOIES ET LOISIRS 4 mars 2022

➤ Les animateurs :

Nous avons 9 animateurs dont les cours sont répartis du lundi matin au samedi matin :

- Martine CHENIN – David DEUDON – Claudine VIGNERON – Sylvie ROYER, Mohamed ABBES – Sofia CHEDEVILLE – Laetitia JAUMAIN - Michèle DUBOTS – Françoise ROUBISCOUL.

➤ Nouveautés saison 2020/2021

2 cours enfants le samedi

2 cours Gym Santé le mardi et le jeudi

- Ce cours dispensé par Sylvie Royer est labellisé cette saison « prescri'move »
- L'effectif étant important la saison passée et ne devant pas dépasser 15 adhérents un second cours a été ouvert le jeudi.

1 cours « courir » (préparation en vue de courir jusqu'à 10 km) le jeudi

1 cours « sophrologie » 1 fois par mois soit 12 séances à 15€/séance le vendredi (séance découverte le 11 septembre)

1 cours « Body Zen » le mercredi à la place du cours Pilates

1 cours « fit afro danse renfo » à la place du « piloxing ».

David ne fait plus qu'un cours de 1h le lundi (au lieu de 1h15).

Laetitia JAUMAIN donne son cours le mercredi à l'espace Roger Bertrand, les autres animateurs restent au Gymnase du Complexe.

Pas d'autre changement pour les autres animateurs qui ont repris leurs cours aux mêmes heures et même jour.

- Pendant les vacances scolaires de la Toussaint, les animatrices qui le souhaitent ont dispensé des cours. Toutes ces activités externes ont reçu un franc succès et seront renouvelées la saison prochaine.

Mais en raison de la 2eme vague de la pandémie, le complexe sportif de Saint Martin a été fermé fin octobre, et les cours ont donc été tous annulés.

Dès qu'il a été possible, après le confinement les cours ont repris en extérieur et même certains, le dimanche, par les animateurs qui le souhaitent. (Martine, Sylvie, Michèle et Laetitia).

- Il faut rappeler que tous les animateurs ont bénéficié du chômage partiel pendant la période de confinement d'octobre à mars, et intégralement pour les cours extérieurs jusqu'à fin juin malgré les impondérables de la mise en place de la procédure des « gestes barrières ».



Association « Joies et Loisirs »
Complexe Sportif Rue Clovis Jacquiert
51520 Saint-Martin sur le Pré

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION JOIES ET LOISIRS 4 mars 2022

➤ Formation continue des animatrices :

Laetitia JAMAIN a suivi la formation « Pilates fondamental »
Sofia CHEDEVILLE Pilates intermédiaire et Module Commun APA
Sylvie ROYER Pilates intermédiaires et Pilates adapté aux différents publics et pathologies

➤ Subventions :

L'association a bénéficié cette saison de plusieurs subventions.

La mairie de Saint Martin, la somme de 1 200 €,
Le réseau Sport Santé 500 €
Le Plan Sportif Fédéral (anciennement CNDS) 2000 €.

➤ Manifestations prévues saison 2020/2021 annulées du fait de la pandémie

➤ Octobre rose :

Il n'a pas été possible d'organiser la manifestation comme les années précédentes, en raison de la pandémie. La ligue contre le Cancer ne souhaitant pas intervenir en cette période incertaine.

Cette manifestation a encore été déprogrammée (saison 2021/2022) mais nous espérons qu'elle pourra se tenir lors de la saison 2022/2023.

➤ Téléthon

Cette saison 2020/2021 en raison du confinement lié à la pandémie Covid 19, cette manifestation qui était prévue le 28 novembre 2020 a été annulée.

(Rappel nous avons organisé cette saison les 2 marches en novembre 2021)

➤ **Vitafédé tour (14 mars 2020 reporté en 2021)**

➤ **Repas au CFA avec les groupes de Michèle DUBOTS et Martine CHENIN**

➤ **Marche de printemps**

Nous espérons que nous pourrons de nouveau organiser cette manifestation au printemps qui est prévue le 27 mars prochain.



Association « Joies et Loisirs »
Complexe Sportif Rue Clovis Jacquiert
51520 Saint-Martin sur le Pré

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION JOIES ET LOISIRS 4 mars 2022

➤ Forum des Sports à Carrefour,

Le Forum des Sports à Carrefour était prévu à partir du 16 septembre 2020.
Nous n'avons pas participé à cette manifestation, trouvant le protocole sanitaire trop compliqué.
(Mais nous avons participé à celui qui s'est tenu en septembre 2021)

➤ Les relations extérieures

➤ O.M.S

Nous sommes inscrits auprès de l'OMS (l'Office Municipal des Sports) afin de se faire mieux connaître et participer aux différents forums et manifestations organisés.

Nous serons toujours présents à toutes les manifestations pour promouvoir le Sport Santé et notre appartenance à L'EPGV.

➤ Publication dans le Saint-Martinais.

De articles sont parus dans le journal accompagnés de photos.

➤ Internet

Nous rappelons que JOIES ET LOISIRS a un site internet où il est possible de trouver toutes les informations sur l'association et se renseigner sur les activités pratiquées au sein du club.

JOIES ET LOISIRS est également sur Facebook ce qui permet de connaître au jour le jour les nouvelles du club (absence, report des cours, photos des manifestations, etc....)

➤ Réunion du Comité Directeur

Le bureau ne s'est réuni qu'à 2 reprises cette saison et ce en raison du confinement et des gestes barrières à respecter

➤ Nouveautés de la saison 2020/2021

Diminution des tarifs des cours :

Cette saison le Comité Départemental EPGV a baissé sa participation de 0.50 € mettant le prix de la licence à 24.50€.



Association « Joies et Loisirs »
Complexe Sportif Rue Clovis Jacquiert
51520 Saint-Martin sur le Pré

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION JOIES ET LOISIRS 4 mars 2022

Dans ce conditions l'association a diminué le montant des tarifs des cours pour cette années également de 0.50 € pour une meilleure visibilité du montant des cours (98€ pour un cours au lieu de 99, 159€ pour 2 cours au lieu de 160€, etc.....)

➤ Covid 19 et Protocole sanitaire

En raison du Covid 19 chaque adhérent et chaque animateur a dû signer à la rentrée de septembre un protocole sanitaire reprenant les préconisations de la Fédération et de la Mairie en matière de règles sanitaires concernant l'utilisation du gymnase.

Ce rapport est adopté à l'unanimité

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION JOIES ET LOISIRS
4 mars 2022**

4. Rapport financier 2020/2021

BUDGET 2020-2021			
CHARGES			
60	Fournitures de bureau, équipement		
	materiel sportif		
	papeterie		28,22
	autres materiels		157,87
61	Services extérieurs : assurance		66,63
62	Autres services extérieurs		
		Frais postaux	129,57
		Licences	4607,5
		affiliations	90
		Frais bancaires	110,76
		cloture banque postale	
		Manifestations remboursees	
		octobre rose	
		repas cfa	
		Manifestations non remb	125,05
		Remboursement cotis.	171
		intervenant exterieur	
		Cadeaux, réceptions	
		site	
		PUBLICITE	91,2
		gourdes	
		vitafede tour	
64	Charges de personnel		
		Salaires des animateurs + charges	
		Salaires	16396,19
		urssaf	4074
		deduction faites cp	
	remb adherents	compensation covid	2328,2
		taxe afdass	301,37
		autres frais	
		Remboursement stages	782,29
		formation	455
		Total des charges	29914,85

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION JOIES ET LOISIRS
4 mars 2022

PRODUITS			
70	Prestations, adhésions	adhésions	19676,9
		activités	
		ligue	
		marche	
74	Subventions	mairie	1200
		CODEP	
		COREGE	
		Departement	2000
		reseau sport santé	500
		psf 21-22	
75	Autres produits de gestions	Manifestations, rétrocession	
		<i>remboursement corege</i>	246
		<i>remboursement mut david</i>	74,45
		uniformation/afdas	782,29
76	Produits financiers	intérêts livret	37,42
	Produits exceptionnels	avoir, banque	
		rembfrais ca	95,12
		remb frais cloture	
		remb chômage partiel	5112,56
		remb urssaf	373
		total des produits	30097,74
		solde	182,89
		URSSAF 2020 21 PAYE 09/10	-167,8
		remboursement formation reçu 5/10	455
		AVOIRS	-2308,7
		SOLDE FINAL	-1838,61

La saison se termine par un déficit de 1838.61 € qui s'explique par la baisse des licences et le remboursement partiel des cours non effectués du fait du confinement.

Ce rapport est adopté à l'unanimité



Association « Joies et Loisirs »
Complexe Sportif Rue Clovis Jacquiert
51520 Saint-Martin sur le Pré

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION JOIES ET LOISIRS 4 mars 2022

5. Rapport du vérificateur aux comptes exercice 2020/2021

Le contrôle de la comptabilité « Joies et Loisirs » a été effectué le 20 novembre 2021 par Monsieur Jérôme JOBERT qui approuve les comptes de l'exercice tels qu'ils lui sont présentés.

Le compte rendu de cette vérification est à la disposition des adhérents.

Ce rapport est adopté à l'unanimité

6. Renouvellement des membres du bureau

Les élections des membres du bureau auraient dû se tenir en 2020 (saison 2019/2020). En effet, les élections se déroulent tous les 4 ans lors des années olympiques.

Lors de cette assemblée générale 2019/2020 qui s'est tenue en distanciel, il a été décidé de prolonger le mandat du bureau et de repousser les élections à cette assemblée.

Mais cette assemblée ayant dû être décalée du fait des mesures « barrière » il est demandé aux adhérents leur accord de prolonger le mandat des élus à 2024 jusque l'assemblée électorale de la saison 2023/2024.

Cet accord est donné à l'unanimité

Deux élus ont décidé de quitter le bureau de Joies et Loisirs : Mauricette PIAT et Denise WEBER.

Trois nouveaux membres ont souhaité intégrer le Bureau :

CIANCIO Christine

DUPONT Sylvie

PRESTAT Nadine

Les adhérents adoptent à l'unanimité les 3 candidatures.

Le Bureau Directeur de JOIES ET LOISIRS sera donc à compter de ce jour, composé comme suit :

BOUCHER Bernadette
CIANCIO Christine
DUPONT Sylvie
JOHANN Claire
LOPPIN Françoise
MOTTET Christine
NOAILLON Claudine
OLEN Martine
PEREZ Pascale
PETITFILS Annick
PRESTAT Nadine
TITO Jocelyne

La présidente Christine MOTTET, la secrétaire Martine OLEN et la trésorière Françoise LOPPIN sont reconduites dans leurs fonctions.

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION JOIES ET LOISIRS 4 mars 2022

7. Budget prévisionnel 2021/2022

charges			
60	Fournitures de bureau, équipement		
	matériel sportif		200
	papeterie		200
61	Services extérieurs : assurance		70
62	Autres services extérieurs		
	Frais postaux		150
	Licences		5000
	affiliations		100
	Frais bancaires		120
	Manifestations remboursées		150
	Manifestations non remb		150
	Remboursement cotis.		300
	PUBLICITE		100
64	Charges de personnel		
	Salaires des animateurs + charges		
		<i>Salaires</i>	26000
		<i>Urssaf</i>	
	avoir	compensation covid	2300
		taxe Afdas	350
		formation	
		Total des charges	35190
PRODUITS			
70	Prestations, adhésions	adhésions	21000
74	Subventions	mairie	1200
		Département	2000
		réseau sport santé	1500
		psf 21-22	7019
75	Autres produits de gestions		
		<i>remboursement mut David</i>	35
76	Produits financiers	intérêts livret	40
		remb Urssaf	50
		total des produits	32844
			-2346

Ce déficit s'explique en partie par le remboursement des adhésions du fait du Covid de la saison précédente

Ce budget prévisionnel est adopté à l'unanimité



Association « Joies et Loisirs »
Complexe Sportif Rue Clovis Jacquiert
51520 Saint-Martin sur le Pré

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION JOIES ET LOISIRS 4 mars 2022

8. Projets saison 2021/2022

A ce jour nous comptons dans l'association 225 adhérents en augmentation par rapport à la saison dernière

Les marches :

- du téléthon le 28 novembre 2021 (qui a rapporté la somme de 185 euros et la vente d'objets 116 euros)
 - et de printemps (27 mars 2021)
- sont renouvelées cette saison encore.

Laetitia JAUMAIN propose le mardi un cours de Kudoro Fit à l'espace Roger Bertrand

Martine CHENIN propose un cours de Gym du dos à la place de celui de Body Zen le mercredi matin en raison du manque de licenciés à ce cours.

Mohamed ABBES a démarré deux nouveaux cours :

- « Courir Sport Santé » le mardi
- « Gym enfants 2 ½ à 4 ½ ans », le samedi matin

Mohamed est aidé dans ce cours de Gym enfant par Coralie BAUDOUX RICHARD stagiaire, qui passe cette année son CQP (certificat de qualification professionnelle).

Sylvie ROYER propose 2 nouveaux cours :

- le mardi un cours de « pilates adapté femmes enceintes et séniors » (ce cours est labellisé)
- le jeudi un cours de « marche nordique adaptée » (celui-ci n'a pas été labellisé pour défaut de défibrillateur portable obligatoire à chaque sortie)

Sofia CHEDEVILLE propose le jeudi soir un cours de Feldenkrais

Mohamed est inscrit le 6 mars à la course chalonnaise avec ses adhérentes.

A compter de mars, deux cours d'équilibre donnés par Martine CHENIN sont ouverts pour les 60 ans et plus. C'est un produit d'appel pour remettre les séniors à la Gym.

Ces 12 séances par ateliers sont entièrement financées par le Conseil Départemental.

Des tests sont effectués en début et fin des séances pour connaître l'évolution personnes.

Une semaine « portes ouvertes » sera sûrement renouvelée ; le choix de la date n'a pas encore été fixé

L'Association a participé au forum des sports en septembre à carrefour.

Les cours pendant les vacances scolaires seront également renouvelés.

Nous serons toujours présents à toutes les manifestations pour promouvoir le Sport Santé et notre appartenance à L'EPGV.



Association « Joies et Loisirs »
Complexe Sportif Rue Clovis Jacquiert
51520 Saint-Martin sur le Pré

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION JOIES ET LOISIRS 4 mars 2022

9. Cotisation saison 2022/2023

Rappel :

Les deux dernières saisons 2018/2019 et 2019/2020 le montant de la licence était de 25.00 euros (22.50 licence + 2.50 cotisation Codep), la cotisation Joies et Loisirs pour un cours 74.00 euros.

Cette saison 2020/2021 la cotisation au club a été diminuée de 0.50 euros pour passer à 73.50 euros.

Pour la nouvelle saison 2021/2022 nous avons eu du Plan Sport Fédéral une subvention de 4 000 euros, ce qui nous a permis de réduire de 20.00 euros le montant de la licence passant exceptionnellement à 5 euros.

Pour la saison prochaine, la Fédération augmente le prix de la licence de 0.50 euros qui passe à 23.00 euros.

Le Comité Départemental qui n'a pas augmenté sa cotisation depuis plus de 10 ans, augmente la part départementale sur la licence de 2.00 euros passant à 4.50 euros (augmentation justifiée par les conseils du Conseiller de Développement du Comité Départemental qui s'occupe de 34 associations et qui a permis à Joies et Loisirs de bénéficier de la subvention PSF de 4 000 euros).

La cotisation du club pour la saison 2022/2023 licence comprise passera :

- Pour 1 cours à 101 euros
- Pour 2 cours 162 euros
- Pour 3 cours 210 euros
- Pour 4 cours 243 euros

Cette cotisation est adoptée à l'unanimité

10. Questions diverses

Une question est posée à Sofia CHEDEVILLE concernant son cours de FELDENKRAIS qui explique son fonctionnement.

Une adhérente constate que l'association n'est pas assez connue par manque de communication.

Michèle DUBOTS précise que l'on perd les adhérentes les plus anciennes.

La présidente constate que les adhérentes les plus âgées ne sont pas revenues dans les cours (soit par peur du Covid ou les cours ne sont plus adaptés) et réfléchit à la possibilité d'ouvrir un cours la saison prochaine pour les « Séniors ++ »



Association « Joies et Loisirs »
Complexe Sportif Rue Clovis Jacquier
51520 Saint-Martin sur le Pré

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION JOIES ET LOISIRS 4 mars 2022

Madame HERMANT, représentant la mairie de Saint Martin constate que l'Association Joies et Loisirs est une association dynamique.

Michèle DUBOTS remercie la Présidente de l'association et ses membres pour le travail accompli.

La séance est levée à 20h30 et la Présidente invite tous les participants à partager le verre de l'amitié.

Émis par : La Secrétaire

Martine OLEN

Approuvé par : La Présidente

Christine MOTTET